

## Note d'Informations Saint Ouen du Breuil Juin 2015

Mesdames, Messieurs

Vous trouverez en page trois les informations concernant l'ouverture de la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE qui aura lieu le mardi 9 juin 2015 pour le plus grand plaisir des lecteurs.

C'est aussi le moment de l'inscription au concours communal des maisons et jardins fleuris: jardiniers amateurs, n'hésitez pas à vous inscrire !

Vous pourrez aussi profiter, ce mois-ci, de la Fête de la Musique organisée par le Comité des Fêtes et de la Kermesse de l'Ecole qui annoncera la fin prochaine de l'année scolaire.

Bonne lecture , bien cordialement.

Christine LE GALL

### DATES A RETENIR

<b>Course cycliste</b>	<b>6 juin</b>
<b>Ouverture de la bibliothèque</b>	<b>9 juin</b>
<b>Fête de la musique</b>	<b>21 juin</b>
<b>Kermesse de l'école</b>	<b>26 juin</b>

### Association du club des aînés

Il reste encore quelques places disponibles pour le voyage en Suisse Normande du 7 juillet au prix de 63 euros pour la journée.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Réservation : Mme Launay au

**02 35 32 57 51**

# Course cycliste Challenge des trois rivières



**Le samedi après midi 6 juin** de 12 h à 18 h, notre village accueillera pour la sixième fois, une étape du challenge des trois rivières. Le départ de la course se fera sur la RD22 au niveau de la résidence Albert Mallet en direction de la Rue Guillaume le Conquérant.

En ce qui concerne la réglementation, Mme Le Maire a pris un arrêté concernant la circulation ainsi que le stationnement aux alentours et sur le parcours de la course afin de sécuriser cette course.

En conséquence, la circulation des véhicules sera modifiée dans les voies suivantes ; rue de Maltot, allée des noisetiers, rue du Breuil, route de Butot, route de Saint Ouen, Rue Guillaume le Conquérant et rue Gustave Flaubert.

**De 12 h à 18 h la circulation sera en sens unique** de la rue de Maltot vers l'allée des noisetiers, la rue du Breuil, la route de Butot, la route de Saint Ouen, la rue Guillaume le Conquérant et la rue Gustave Flaubert.

Pendant ce temps : **le stationnement des véhicules sera interdit** dans les voies suivantes rue de Maltot, allée des noisetiers, rue du Breuil, route de Butot, rue Gustave Flaubert.

En cas de non respect des consignes données par les commissaires de course, en cas de problème : votre responsabilité est engagée.

**Les chiens doivent être attachés pendant la manifestation afin d'éviter les accidents.**

Le **stationnement devant l'épicerie** ne sera pas autorisé pendant la course en raison du danger que représentent les véhicules à cet endroit. Merci à tous de veiller au bon déroulement de cette épreuve sportive.

La remise des coupes ainsi qu'un verre de l'amitié sera offert par la commune à partir de 17 h 30 au gymnase.

## Ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque ouvrira ses portes le **mardi 9 juin** aux horaires suivants :

Mardi et vendredi de 16h 30 à 18h45 , mercredi de 14 h à 16 h30  
1192 ouvrages sont mis à disposition de la population .

Les intervenants chargés de la gestion de la bibliothèque sont :

Mme Catherine Delaunay adjointe au maire chargée de la culture et de l'animation, Mme Brigitte Renaux , conseillère municipale, Mme Colette Devillers , saint Ouennaise, Mmes Carine Castex , Frédérique Da costa et Mr Matthieu Renault , agents territoriaux.

Les tarifs sont les suivants : famille 10 €, hors commune 12 €, individuel : 6 € hors commune 8 €



## Fête de la musique



### Dimanche 21 juin

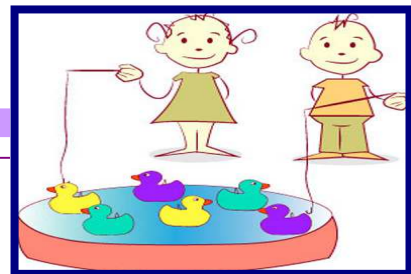
aura lieu sur le stade la fête de la musique .

Vous pourrez écouter différents groupes, danser, vous restaurer : en bref passer une agréable soirée au sein de votre village .

## Association les petites mains

L'assemblée générale de l'association aura lieu le jeudi 11 juin à 16h 15 au chalet

## Ecole des trois villages



La date de la kermesse est fixée au **vendredi 26 juin** à partir de 17H à l'école.

Les repas (frites, saucisses, merguez, dessert) sont à réserver à l'école au

**02 35 32 57 21**

Prix du repas adulte : 6€

Prix du repas enfant : 4€

Les personnes qui désirent tenir un stand lors de la kermesse peuvent contacter Mme la Directrice, Nadine LOIRET.

## Concours des maisons et jardins fleuris

Le bulletin d'inscription au concours des maisons et jardins fleuris joint à la note d'information sera à retourner pour le **mardi 30 juin** à la mairie.

Le passage du jury se fera début Juillet et si vous le désirez, vous aurez la possibilité de laisser vos jardins libre d'accès.

Les récompenses seront attribuées lors de la fête de la SAINT LAURENT.

## Destruction des chardons

La réglementation en vigueur prévoit que les agriculteurs ou propriétaires de terrains procèdent à la destruction des chardons dans leurs parcelle ou haies et cela au plus tard **avant le 15 juin**



## Eclairage public

Dans le cadre des économies d'énergie menées par la municipalité, l'éclairage public sera coupé à partir du **lundi 22 juin** pour être rétabli fin août.